



Le + syndical

SYNEP

La Présidente

Le 15 juin 2022

Une harmonisation de trop qui fâche !

La nouvelle réforme du bac devait, cette année, voir arriver les premiers candidats passant enfin des épreuves...mais quelles épreuves !!!

Les épreuves de spécialités de mars, repoussées à la mi-mai, sont arrivées à la phase de corrections des copies. Nous rappelons que ces épreuves représentent 32% de la note finale du bac.

Or, certains de nos collègues correcteurs nous ont rapporté des faits inquiétants : la note appliquée après avoir été arrondie a été modifiée par, ... peut-être un « logiciel espion » qui aurait pris la main sur le système Santorin de l'Education nationale ???

Bien que cette intervention extérieure soit des plus bienveillantes pour les candidats, (les moyennes des lots de copies de ces correcteurs se sont envolées à la hausse avec des variations de 1 à 3 points sur 20 suivant les matières, estimant peut-être devoir compenser un Bac 2022 trop musclé ou des notes vraiment trop basses pour la renommée de l'Etat), cette intervention fut fortement décriée par des correcteurs et des syndicats, dont le SYNEP CFE-CGC, qui, outrés, ont alerté le ministère.

Aussitôt le DGESCO (Directeur général de l'enseignement scolaire) a voulu nous rassurer : il n'y a eu aucun dysfonctionnement, mais maintenant, avec la numérisation des copies, les professeurs voient l'affichage de leurs notes après l'harmonisation des corrections (harmonisation en fonction des sujets, des moyennes selon les correcteurs...). Mais le DGESCO soutient qu'aucune consigne nationale de hausse des notes n'a été donnée !

Le SYNEP CFE-CGC scandalisé par un tel état de fait tient à vérifier que cette première « harmonisation », hors contrôle, ne se soit pas traduite que par une hausse généralisée des notes, et, selon les matières, à quelle hauteur.

Aussi nous vous remercions de bien vouloir participer à l'enquête du SYNEP CFE-CGC

https://www.synep.org/questionnaire_harmonisation_bac_2022.htm

En attendant l'épisode prochain, qui aura certainement lieu au cours de la réunion d'harmonisation prévue début juillet, nous invitons tous les correcteurs à vérifier régulièrement leur lot de copies et à faire respecter la souveraineté du jury lors de cette réunion.

Nous reviendrons vers vous très vite avec le résultat de notre enquête et surtout n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos collègues.

Votre travail ne peut pas perdurer dans un tel discrédit !

Il est peut-être temps d'arrêter ce simulacre d'épreuves et de laisser les enseignants transmettre leurs savoirs sans perte de temps inutile dans des "épreuves" qui, en réalité, n'en sont pas !!

Bon courage

Nadia DALY,

Présidente

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC, 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@synep.org

Site : <https://www.synep.org/>